

Compte rendu de consultation MRC de D'Autray

Étape d'identification des priorités

Selon les directives du ministre, les personnes vivant en situation de pauvreté doivent être incluses dans le processus de l'Alliance.

Selon vous, à quelle étape du processus serait-il le plus judicieux d'intégrer les personnes vivant en situation de pauvreté?

- À l'étape de l'identification des besoins et des priorités dans les 6 MRC
- À l'étape de l'élaboration des projets par les promoteurs
- À l'étape de l'analyse des projets
- Autre, précisez :

Idéal VS Réalisme : Il est bien sur souhaitable mais pas toujours évident d'impliquer les personnes vivant en situation de pauvreté.

OUI, dès le départ à l'étape de l'identification des besoins et des priorités dans les 6 territoires de MRC. Ce qui ne veut pas dire les inviter à des consultations du type d'aujourd'hui, mais organiser des animations dans les organisations et auprès des membres, des participants et des personnes en situation de pauvreté. Il faut que ceux-ci se sentent à l'aise et donc qu'ils aient un lien et soient en confiance avec la personne qui anime. On donne l'exemple des organismes d'Alliance Dignité qui impliquent et consultent ses membres en dehors des rencontres avec les coordinations qui participent à la Table Alliance Dignité. Il faut reconnaître et offrir des compensations financières de temps et des frais afférents (collations) afin que le personnel des organismes anime, écoute. Les personnes en situation de pauvreté ne doivent pas seulement être invitées comme plante verte, nous devons nous adapter et changer nos façons de faire des lieux de concertations traditionnels.

Partage des services auprès d'une même famille.

Consultation dans les organismes.

Selon vous, quelle serait la meilleure manière de le faire?

- Par le biais des organismes locaux avec un soutien externe au besoin
- Par un sondage sur les besoins identifiés par les personnes en situation de pauvreté

Que l'on reconnaisse le rôle d'expert des employés des Organismes communautaires qui sont en contact constant avec la clientèle donc qui devraient être en mesure de parler en leur nom lorsqu'il est question d'évaluation des besoins.

Offrir un canevas d'animation et laisser les organismes animer leur milieu en se voulant inclusif. Les personnes qui y participent doivent y trouver un intérêt et se sentir considérées!

Un forum? Invitations ciblées par les organismes. C'est important de voir les résultats. Sondage adapté à la clientèle.

Les consulter de façon informelle lors des activités des groupes communautaires mais à l'aide d'un outil standardisé pour faciliter la collecte d'information, l'analyse.

Suivant l'approbation du plan de travail par le ministre, l'étape suivante sera l'identification des thématiques prioritaires par les territoires de MRC. La Table des préfets souhaite que l'utilisation des lieux de concertation existants soient favorisés dans cette démarche afin de reconnaître le travail qui se fait déjà dans la région.

En tant que représentant d'une organisation intervenant en matière de lutte à la pauvreté, de quelle manière souhaitez-vous travailler pour identifier ces priorités d'intervention?

- Utiliser le plan d'action du Comité local de développement social (CLDS) comme base de réflexion et le bonifier au besoin
- Dresser un portrait des services par thématique afin d'identifier les opportunités de développement de projets
- Consulter l'ensemble des organismes afin de connaître les besoins qu'ils identifient.
- Autre, précisez :

Partir du plan du CLDS. On souligne toutefois l'importance de pouvoir revoir et bonifier la démarche passée.

(Le CLDS dans D'Autray est un lieu de partage et de réseautage nous n'avons pas un plan d'action).

Partir des lieux de concertations existants afin d'identifier les priorités, les actions locales et MRC. Ce qui est travaillé et ce qu'on ne travaille pas faute de financement. Cela permettrait d'identifier ce qui se réalise et demande du support financier pour aller plus loin et ce qu'on ne réussit pas à faire car pas de financement et le temps à y consacrer.

Prévoir aussi un moment de consultation où tous sont invités pour y adhérer et choisir 😊.

Dresser un portrait des services et consulter tous les acteurs. Voir les plans d'action des tables.

Partir du plan du CLDS et consulter l'ensemble des organismes du milieu. Les entreprises privées, le milieu scolaire.

Plans d'action + priorités par tables locales, travail de réflexion, priorisation.

Selon-vous de combien de temps votre territoire a-t-il besoin pour la démarche d'identification des priorités?

- Quelques semaines
- Quelques mois
- 1 an

Quelques semaines

Quelques mois/Difficile à répondre.

Entre 6 mois et 1 an.

Quelques mois si on se base sur ce qui existe déjà. Tant que c'est bien fait. Faire le gros avant l'été pour être prêts en octobre.

Quelques mois.

Sachant que la Table des préfets de Lanaudière et la Fondation Chagnon sont en négociation pour le déploiement d'une entente qui couvrirait les 6 territoires de MRC et interviendrait en complémentarité avec l'Alliance.

Partant du principe que la Table des préfets a le souci de ne pas demander aux territoires locaux de faire deux démarches distinctes, mais bien de maximiser le travail réalisé dans le cadre de l'Alliance afin qu'il puisse également servir de base de travail pour guider les investissements de la Fondation Chagnon.

Si de l'argent était disponible pour soutenir ces démarches de réflexion visant l'identification des priorités territoriales, y aurait-il des besoins sur votre territoire?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels :

Oui + Ressources qui accompagnent la démarche.

Ça dépend comment, on ne peut répondre si on ne connaît pas les façons de faire proposer.

Oui, soutenir les organismes et usagers\$ dans le travail de mobilisation et priorisation. Idéation des projets.

Oui aider en engageant le plus de monde possible dans la démarche.

Oui mais des demandes, finalités complémentaires entre les 2 (Alliance-Fondation).

Pour réaliser la réflexion sur les priorités, plus spécifiquement, de quel soutien votre territoire aurait-il besoin?

- Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche
- Études, portraits
- Engager davantage d'organismes dans la démarche
- Autre, précisez :

Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche.

Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche, mais qui fait pour nous et qui soutient les organismes à collaborer ensemble. C'est le milieu qui a l'expertise et la personne ressource est un outil ! Aide à la rédaction des actions, des objectifs, des besoins identifiés et travaille par les lieux de concertations de la MRC et les personnes en situation de faible revenu.

1-ressource humaine, 2-études, 3-engager davantage d'organismes.

Engager davantage d'organismes.

Une ressources humaines dédiée à la démarche globale. Portrait, utiliser les ressources du CISSS. Évaluation de la démarche, garder le cap.